DÉPARTEMENT
**DU NORD**

ARRONDISSEMENT
**DE DUNKERQUE**

COMMUNE
**DE MERVILLE**

---

DATE DE CONVOCATION
15 septembre 2017

| Nombre de Conseillers | |
|---|---|
| En exercice | 29 |
| Présents | 24 |
| Votants | 28 |

---

OBJET :
**18. CREATION D'UNE SALLE POLYVALENTE AU SART. IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION ET CREATION D'UNE TRANCHÉE POUR PASSAGE D'UNE LIGNE HAUTE TENSION. SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC ENEDIS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 29/09/2017
Reçu en préfecture le 29/09/2017
Affiché le 27/09/17
ID : 059-215904004-20170921-2909

L'an deux mil-dix-sept, le vingt-et-un SEPTEMBRE à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Etaient présents** : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie Adjoints – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. MABRIEZ Philippe – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – M. HUE Jean-Luc – M. LAPIERRE Julien Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES** : Mme BORDEAU-MURA Charlotte – Mme BOUVET Margaret – M. PARENT Jacques – Mme ADONEL Louise **donnant délégations respectives à** Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc.

**ABSENTE** : Mme DUMONT Catherine.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la création de la salle polyvalente située à proximité de l'école du Sart, il y a lieu de signer deux conventions de servitudes et d'intervenir sur le domaine communal.

Il s'agit de permettre à Enedis de :

- de créer une tranchée passant par l'arrière du city-stade du Sart pour y enterrer la ligne haute tension dans le cadre du projet de construction de la salle polyvalente
- d'installer un poste de transformation de 2.5 x 6m en entrée rue d'Aire, le long du pignon de l'habitation de Mme Bréhon (contactée par Enedis). Ce poste de transformation est indispensable à l'opération.

Ces conventions n'ont pas d'incidence financière. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un permis de construire et la charge financière induite par les travaux est entièrement supportée par ENEDIS. Les travaux se dérouleront à partir de mi-octobre.

À ce titre, le conseil municipal décide, **à l'unanimité**, d'autoriser Monsieur le Maire à :

- signer les conventions à intervenir avec Enedis, dont les exemplaires sont annexés à la présente délibération ;
- signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.